

## FORMATION SSCT INITIALE DES MEMBRES DU CSE 5 JOURS

### Objectifs

- Connaître le rôle des élus en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de travail
- Définir les champs d'intervention des élus du CSE et de la CSSCT
- Identifier les acteurs de la prévention
- Savoir analyser les risques professionnels et leurs environnements
- Connaître les différents modes d'intervention
- Choisir la bonne méthode en relation avec son objet
- Savoir construire un plan d'action

### Contenu

- ❑ Le fonctionnement de la CSSCT et du CSE.
- ❑ Les principaux domaines d'intervention de la CSSCT.
- ❑ Les travaux collectifs entre les deux instances.
- ❑ Les acteurs de la prévention et leurs obligations.
- ❑ Les domaines de la prévention dans son entreprise.
- ❑ Les ressources internes et externes, les identifier et les mobiliser
- ❑ Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- ❑ L'analyse des risques professionnels.
- ❑ L'adaptation aux différentes catégories de risques.
- ❑ Construire sa « boîte à outils ».
- ❑ L'action en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou d'inaptitude.
- ❑ La prévention au quotidien à travers l'alerte, l'inspection et l'enquête.
- ❑ La recherche des solutions « ici et là-bas ».
- ❑ Le projet de prévention et de sécurité dans l'entreprise.
- ❑ Les moyens d'action des membres de la CSSCT (CSE).
- ❑ Évaluation de la session.

### Publics

Membres du Comité social et économique

### Prérequis

Maîtrise de la langue française écrite et parlée - Avoir un mandat au CSE

### Durée

La formation est organisée sur cinq (5) jours, de 9h00 à 17h00.  
Le contenu pourra être complété en fonction des attentes du groupe

| Programme | Jour 1 –  | Jour 2 –  | Jour 3 -   |
|-----------|---|---|--|
|           | <p><b>9h00 – 11h00</b></p> <p>Le fonctionnement de la CSSCT et du CSE</p>             | <p><b>9h00 – 10h30</b></p> <p>Les domaines de la prévention dans son entreprise</p>                     | <p><b>9h00 – 10h30</b></p> <p>L'analyse des risques professionnels</p>   |
|           | <p><b>11h30 – 12h15</b></p> <p>Les principaux domaines d'intervention de la CSSCT</p> | <p><b>10h45 – 12h15</b></p> <p>Les ressources internes et externes, les identifier et les mobiliser</p> | <p><b>10h45 – 12h15</b></p> <p>L'adaptation aux différentes catégories de risques</p>                                |
|           | <p><b>13h45 – 15h15</b></p> <p>Les travaux collectifs entre les deux instances</p>    | <p><b>13h45 – 15h15</b></p> <p>Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)</p>   | <p><b>13h45 – 15h15</b></p> <p>Construire sa « boîte à outils »</p>  |
|           | <p><b>15h30 – 17h00</b></p> <p>Les acteurs de la prévention dans son entreprise</p>   | <p><b>15h30 – 17h00</b></p> <p>Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)</p>   | <p><b>15h30 – 17h00</b></p> <p>L'action en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou d'inaptitude</p> |

| Programme | Jour 4 –  | Jour 5 –   |
|-----------|---|--|
|           | <p><b>9h00 – 11h00</b></p> <p>La prévention au quotidien à travers l'alerte, l'inspection et l'enquête</p>  | <p><b>9h00 – 10h30</b></p> <p>Le projet de prévention et de sécurité dans l'entreprise</p>                           |
|           | <p><b>11h30 – 12h15</b></p> <p>La prévention au quotidien à travers l'alerte, l'inspection et l'enquête</p> | <p><b>10h45 – 12h15</b></p> <p>Le projet de prévention et de sécurité dans l'entreprise</p>                          |
|           | <p><b>13h45 – 15h15</b></p> <p>La recherche des solutions « ici et là-bas »</p>                             | <p><b>13h45 – 15h15</b></p> <p>Les moyens d'action des membres de la CSSCT / CSE</p>                                 |
|           | <p><b>15h30 – 17h00</b></p> <p>La recherche des solutions « ici et là-bas »</p>                             | <p><b>15h30 – 17h00</b></p> <p>Les moyens d'action des membres de la CSSCT / CSE</p> <p>Évaluation de la session</p> |

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Moyens pédagogiques</b> | Locaux adaptés pour accueillir 12 personnes, Paperboard, vidéo projecteur, Wifi<br>Étude de cas, retour d'expérience, analyse collective de document réglementaire.   |
| <b>Évaluation</b>          | Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoirs, savoirs faire et savoir être).<br>Des QCM sont passés pour valider l'acquisition des savoirs.                                      |
| <b>Formateur</b>           | Consultant / Formateur de DOH Consultants   |
| <b>Lieu</b>                | 145 rue Jean Jaurès, 94700 Maisons Alfort - RER D – Station Vert de Maisons<br>ou distanciel  |
| <b>Tarif</b>               | INTER : 360 € HT par stagiaire et par jour (ne comprend que les frais pédagogiques).<br>INTRA : 1 600 euros HT par jour, maximum 12 personnes (ne comprend que les frais pédagogiques).<br>Sur-mesure : nous contacter                              |
| <b>Inscription</b>         | <a href="mailto:contact@dohconsultants.com">contact@dohconsultants.com</a> , au plus tard un mois avant la formation<br>Pour un besoin en termes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, nous contacter à l'adresse mail ci-dessus. |

### Les indicateurs de résultats :

- Le taux de satisfaction (%) : 0
- Taux d'assiduité : 0

Aucune formation n'a encore été effectuée